



Transcription mariage en algerie

Par **kahina25**, le **09/05/2009** à **19:56**

Bonjour,
je suis mariée à un algerien qui reside lui en algerie. Je suis de nationalité fancaise née en France. La question que je me pose c'est comment puis -je proceder a la transcription par l'etat civil francais de mon livret de famille algerien. je sais qu'il faut l'envoyer a Nantes mais je ne sais pas ou ni quels papier envoyer... Sur le site du ministere des affaires etrangere je ne trouve rien....merci de m'aider parce que la c'est le floue absolue. merci beaucoup
kahina